



Conseil Municipal

Mercredi 19 mai 2021

COMPTE-RENDU

Le mercredi 19 mai 2021 à 17h00, le Conseil municipal, légalement convoqué le 12 mai 2021, s'est réuni à l'Espace Senet, sous la présidence de Monsieur Cédric AOUN, Maire.

Présidence : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Madame Catherine EVANO

Etaient présents :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL,
Monsieur Pascal GILLES, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT,
Monsieur Fabien TANTI, Madame Valérie LENORMAND,
Monsieur Marc FONTAINE, Madame Alexandra PRADELLE, Madame Christèle DIDIERJEAN,
Madame Catherine EVANO, Madame Paméla BUQUET-MAIRE,
Monsieur Julien SAUVÉ, Monsieur Christophe MARGAT,
Madame Amandine BENOIST, Monsieur Florent BEQUIGNON,
Madame Line WENZEL, Madame Elisabeth LESSERTEUR,
Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI,
Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Melody SENAT, Monsieur
Jonas MAURY

Avaient donné pouvoir :

Mme Paméla BUQUET-MAIRE a donné pouvoir à Monsieur Marc FONTAINE
Monsieur Gil GOMES a donné pouvoir à Madame Christèle DIDIERJEAN
Madame Françoise POIRRIER a donné pouvoir à Madame Catherine EVANO
Monsieur Gilles GAILLARD a donné pouvoir à Madame Bérengère VOILLOT
Monsieur Fernando MENDES a donné pouvoir à Monsieur Cédric AOUN
Madame Souad BENDJEDDOU a donné pouvoir à Madame Line WENZEL
Madame Frédérique MAHER a donné pouvoir à Madame Sophie KERIGNARD
Monsieur Hakan KARACIGER a donné pouvoir à Monsieur Cédric AOUN

A. Désignation du secrétaire de séance.

B. Appel nominal.

C. Approbation à la majorité du procès-verbal de la séance du 18 février 2021

23 voix POUR et 10 voix CONTRE (*Monsieur Hassan HASSAKOU, Madame Elisabeth LESSERTEUR, Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Madame Sophie KERIGNARD, MONSIEUR Yvon ROSCONVAL, Madame Anne LAPORTE, Monsieur Cyrille ARZEL, Madame Frédérique MAHER, et Monsieur Ahcène MEBARKI*)

D. Points d'informations sur :

- Les subventions
- L'inauguration du parcours santé
- L'inauguration des terrasses

E. Examen des rapports et projets de délibérations :

20210519DEL01 : EDUCATION – CRÉATION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE ELEMENTAIRE A PARTIR DE 16H30 PENDANT LA PERIODE SCOLAIRE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la **majorité absolue des suffrages exprimés avec 31 voix POUR et 2 abstentions** (*Monsieur Cyrille ARZEL et Monsieur Ahcène MEBARKI*)

- APPROUVE** la création de l'accueil périscolaire élémentaire à partir de 16h30 dans l'ensemble des écoles élémentaires de la Ville, hors école de l'Hautil ;
- APPROUVE** la nouvelle grille tarifaire, celle-ci pouvant être ultérieurement modifiée par décision municipale en application de l'article L 2121-22 du CGCT ;
- APPROUVE** le nouveau règlement intérieur à compter du 1er septembre 2021.

20210519DEL02 : CULTURE - DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC POUR LA RESTAURATION DES VITRAUX DE L'EGLISE SAINT MARTIN

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

- AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC à hauteur de 40% du montant HT de l'opération (travaux et honoraires de maîtrise d'œuvre) soit 212 195,08€ ;
- APPROUVE** le plan de financement du projet en annexe ;
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

20210519DEL03 : CULTURE - VERSEMENT DE PRIX POUR LE CONCOURS LITTERAIRE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** la remise de ces deux prix pour une valeur de 500€ chacun ;
- INSCRIT** le montant des dépenses afférentes au budget 2021 de la Commune ;
- APPROUVE** le règlement des prix littéraires afférent en annexe.

20210519DEL04 : COMMERCE - ATTRIBUTION D'UN FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE COMMUNALE AUX COMMERCE ET À L'ARTISANAT

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** un financement complémentaire au titre du dispositif d'aide communale aux commerces et à l'artisanat pour les établissements bénéficiaires figurant dans la liste en annexe de la présente délibération, pour un total de 45 993,38 euros ;
- APPROUVE** la création d'un budget afférent pour la mise en œuvre du dispositif d'aide communale aux commerces et à l'artisanat ;
- SOLLICITE** le refinancement de cette aide auprès du Département des Yvelines au titre de la seconde phase de son dispositif d'aide départemental d'urgence au soutien du bloc communal et autorise Monsieur le Maire à déposer une demande à cet effet.

20210519DEL05 : RESSOURCES HUMAINES - OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE A MONSIEUR LE MAIRE

-RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue des suffrages exprimés, avec 23 voix POUR, 5 voix CONTRE** (*Monsieur Afcène MEBARKI, Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Cyrille ARZEL, et Madame Anne LAPORTE*) **et 5 absentions** (*Madame Elisabeth RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Madame Sophie KERIGNARD, Monsieur Yvon ROSCONVAL et Madame Frédérique MAHER*),

- ACCORDE** la protection fonctionnelle à Monsieur le Maire suite aux injures et diffamations qu'il a subi sur les réseaux sociaux dans le cadre de ses fonctions ;
- DIT** qu'en conséquence, la Mairie s'engage à prendre en charge, par le biais de son assureur dédié et dans la limite des crédits inscrits au budget communal, les frais d'avocats qui en résulteront ;
- DIT** qu'en conséquence, la Mairie s'engage, si l'infraction est poursuivie par le Procureur de la République, à se constituer partie civile pour obtenir réparation des préjudices subis.

20210519DEL06 : RESSOURCES HUMAINES - OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE A MADAME CATHERINE EVANO, 3EME ADJOINTE AU MAIRE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue des suffrages exprimés, avec 23 voix POUR, 5 voix CONTRE** (*Monsieur Afcène MEBARKI, Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Cyrille ARZEL, et Madame Anne LAPORTE*) **et 5 absentions** (*Madame Elisabeth RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Madame Sophie KERIGNARD, Monsieur Yvon ROSCONVAL et Madame Frédérique MAHER*),

- ACCORDE** la protection fonctionnelle à Madame Catherine EVANO, 3^{ème} adjointe au maire en charge des affaires sociales, de la santé, de l'insertion et des aînés suite aux injures et diffamations qu'elle a subies sur les réseaux sociaux dans le cadre de ses fonctions ;
- DIT** qu'en conséquence, la Mairie s'engage à prendre en charge, par le biais de son assureur dédié et dans la limite des crédits inscrits au budget communal, les frais d'avocats qui en résulteront ;
- DIT** qu'en conséquence, la Mairie s'engage, si l'infraction est poursuivie par le Procureur de la République, à se constituer partie civile pour obtenir réparation des préjudices subis.

20210519DEL07 : FINANCES – ADOPTION D'UNE CHARTE DE MÉCÉNAT

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- APPROUVE** le projet de charte éthique du mécénat tel qu'annexé.

20210519DEL08 : FINANCES – ADMISSIONS EN NON-VALEUR

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- ADMET** en non-valeurs les titres de recettes détaillés dans l'état ci-annexé établi par la trésorière principale ;
- PRÉCISE** que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur s'il s'avérait possible ;
- DIT** que la dépense correspondante de 10 786.42 € figure au budget de la commune, chapitre 65, article 6541.

20210519DEL09 : DÉVELOPPEMENT DURABLE – INTERDICTION DU PIÉGEAGE DES RENARDS SUR LES PROPRIÉTÉS COMMUNALES.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- INTERDIT** la pratique du piégeage des renards sur les propriétés communales de la Ville de Triel-sur-Seine.
-


**F.Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article
L.2122-22 du CGCT**

G.Questions orales

La séance est levée à 18h32

Fait à Triel-sur-Seine, le 21 mai 2021

Affiché le : **26 MAI 2021**

Le Maire,

Cédric AOUN

